



**Municipalité  
de  
St-Didace**

## **AVIS PUBLIC**

La Municipalité de Saint-Didace requiert des soumissions pour :

**Aménagement paysager du Centre d'interprétation de la  
Maison de la Rivière Maskinongé au 531 rue Principale à Saint-Didace.**

Objet du contrat : la Municipalité projette d'effectuer des travaux de construction en aménagement paysager du Centre d'interprétation de la Maison de la Rivière Maskinongé, site communautaire avec vocation récréotouristique et environnementale au 531 rue Principale à Saint-Didace. Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans, devis et autres documents produits par KAP, Karyne Architecte Paysagiste en date du 28 avril et 23 mai 2023. Le soumissionnaire devra se conformer à la politique de gestion des contrats publics et signer les déclarations requises avec sa soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d'ouverture des soumissions : le mardi 20 juin à 11 h 00.

Lieu du dépôt des soumissions : Municipalité de Saint-Didace, A/S de Mme Chantale Dufort, directrice générale, 380 rue Principale, Saint-Didace, Québec, J0K 2G0.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à Saint-Didace, ce 25 mai 2023.

*Chantale Dufort dg*

Chantale Dufort  
Directrice générale  
Municipalité de Saint-Didace